

ARNAUD VAISSIÉ, PASCAL BORIS (Cercle d'outre-Manche)
"Le travail a été remis au centre de la société"

LE MONDE | 30.04.05 | 15h21

Londres de notre correspondant

Conseillers du commerce extérieur de la France au Royaume-Uni, Arnaud Vaissié et Pascal Boris ont fondé, avec d'autres dirigeants d'entreprises françaises en Grande-Bretagne, le Cercle d'outre-Manche, qui réfléchit sur l'attractivité comparée des deux pays.

Le chômage reste deux fois plus élevé en France qu'en Grande-Bretagne. Pourquoi ?

On est à 4,7 % en Grande-Bretagne contre 10,2 % en France. C'est une différence considérable, dont la principale raison tient en un mot : flexibilité. Depuis vingt ans, la Grande-Bretagne a promu un système où les entreprises peuvent recruter facilement et licencier assez facilement. Elle a ainsi aligné l'activité et l'emploi. En France, l'évolution a été inverse. A trop prendre de mesures pour défendre l'emploi, on a rigidifié les conditions de l'emploi.

La France, écrivez-vous dans un rapport, a pour atout son "hardware", et la Grande Bretagne son "software"...

La France a de bonnes infrastructures : transports, éducation, santé. Les Britanniques ont la flexibilité, autrement dit le logiciel qui permet de faire fonctionner les composants de leur économie. En France, on découvre avec surprise que ce qu'on appelle la couverture-maladie universelle existe en Angleterre depuis l'après-guerre. Mais les Britanniques ont fait en sorte que leur Etat-providence s'adapte aux conditions économiques. Ils ont gardé le bébé et renouvelé l'eau du bain. En France, on veut tout codifier. Les Britanniques ont peu de réglementation, donc une capacité d'adaptation plus forte.

En Grande-Bretagne, ne cherche-t-on pas d'abord à améliorer l'offre de travail ?

Le travail y est considéré comme une valeur en soi. Il a été remis au centre de la société. Les politiques poursuivent cet objectif. Elles ciblent les vieux, les jeunes, les handicapés, les chômeurs... En France, on imagine aussi que l'emploi retrouvé doit être équivalent à celui perdu. Accepter un emploi moins payé est tenu pour socialement peu acceptable. Ici, on accepte des périodes de réadaptation. De plus, en France, on a parié que la croissance créerait du travail. Pari perdu. Les Britanniques ont fait l'inverse : ils ont créé du travail qui a généré la croissance.

Qu'en est-il de la création d'entreprises ?

Il reste beaucoup plus simple -en Grande-Bretagne- qu'en France de créer une entreprise. La vie d'une entreprise est elle-même plus simple : les politiques ont donné pour mission aux administrations d'aider les entreprises à se développer. En France, les administrations ont surtout une mission de contrôle. En France, on a des statuts pour tout le monde : pour le chômeur, l'étudiant, le cadre. Ici, non. En France, on a créé ces statuts, après-guerre, comme des signes non monétaires d'une économie de pouvoir, dans un pays encore très centralisé. On ne payait pas les gens mais on leur donnait des signes de pouvoir. L'Angleterre n'a pas de signes de pouvoir: elle a de l'argent.

On travaille plus et plus longtemps ici qu'en France...

On a remis au travail les personnes non qualifiées à un coût qui permet aux entreprises de les employer. En remettant les gens au travail, on crée de la croissance, et en créant de la croissance, on dégage les marges qui permettent d'augmenter les minima sociaux. C'est le cercle vertueux anglais. On crée de la richesse avant de la répartir ensuite, notamment en augmentant les dépenses publiques.

Les deux tiers des récentes créations d'emploi concernent les services publics...

Services publics ne veut pas dire fonctionnaires. On crée des emplois dans les services publics sans la rigidité qu'entraîne le statut de fonctionnaire. En France, le lien entre le travail et le statut a un effet de blocage. Le système anglais est plus en phase avec le monde moderne, un monde d'adaptation permanente, aux changements plus brutaux qu'hier.

En France, un chômeur a moins d'intérêt à retravailler...

En France, les aides visent à rendre le chômage supportable. Elles ont réduit la différence entre les revenus des travailleurs et ceux des chômeurs. En Grande-Bretagne, la situation du chômeur n'est pas enviable. Les indemnités sont faibles et relativement courtes. D'où une incitation à retrouver un travail immédiat. En outre, il y a ici un lien de dépendance étroit entre le versement des indemnités et les efforts du demandeur d'emploi.

Le plein-emploi britannique ne renvoie-t-il pas à de nombreux emplois peu qualifiés ?

Ici, il y a plein-emploi, donc concurrence sur les "*petits boulots*" entre les entreprises, donc tendance à la hausse sur les salaires. En France, c'est l'inverse : les entreprises plaquent de plus en plus d'emplois au niveau du SMIC. Aujourd'hui, l'Angleterre a moins de "*petits jobs*" que la France.

La précarité, ce n'est pas celle de l'emploi, c'est celle de la vie. Vaut-il mieux avoir une série de "*petits jobs*" ou être au chômage ? Qu'est-ce qui est le plus précaire ? Grâce au plein-emploi, le "*petit job*" n'est plus précaire puisqu'on peut en retrouver un autre ensuite ; en France, le "*petit boulot*" est précaire

puisque, si on le perd, on n'en retrouve pas. Les jeunes sont recrutés en contrat à durée déterminée. Ici, peu le sont.

On dit souvent que la Grande-Bretagne est moins industrielle...

C'est une idée reçue. La valeur ajoutée du secteur industriel est supérieure en Grande-Bretagne : 27 % du produit intérieur brut contre 25 % en France. Les deux pays connaissent la même désindustrialisation, au même rythme. Ils ont perdu, chacun, 4 points en dix ans.

En France, 73 % de la population civile ayant un emploi travaille dans les services. Pour résoudre le chômage, il faut faire porter l'effort sur les services. En France, quand on pense à l'emploi, on pense à l'industrie. Cela ne marche pas de la même façon dans les services. Les entreprises sont moins capitalisées et doivent donc adapter l'emploi à la demande.

Vous dites qu'il faut dédramatiser le licenciement en France...

En France, le code du travail oblige à licencier un salarié pour qu'il bénéficie des allocations-chômage. Ici, les droits sont équivalents, qu'il ait été licencié ou qu'il ait démissionné. Il faut convaincre les Français que licenciement et embauche sont deux aspects de la même question.

Pour cela, il faut modifier le code du travail, chercher les mesures aptes à rendre le licenciement plus consensuel. Il faut modifier la procédure lourde qui impose au salarié de rester dans l'entreprise pendant le prélicenciement et réduire le recours aux prud'hommes. Faciliter le licenciement n'est pas un cadeau fait aux patrons, mais à l'économie, qui rend l'embauche plus facile.

La France peut-elle atteindre, elle aussi, le plein-emploi ?

Le marché existe, la France en profite. Elle crée de la richesse, de la technologie, elle a des champions dans toutes les industries. Pourquoi ne pas utiliser les règles du marché à notre avantage ? Quand Margaret Thatcher est arrivée au pouvoir, il y avait déjà eu deux générations de chômeurs, et on se demandait s'il y en aurait une troisième. Aujourd'hui, on n'imagine même pas que ce débat ait pu avoir lieu en Angleterre.

Propos recueillis par Jean-Pierre Langellier

Article paru dans l'édition du 02.05.05